

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2019_229

L'an deux mille dix-neuf, le 9 décembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WANNEHAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 2 décembre 2019, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION N°3

ANIMATION JEUNESSE

Modification de la politique tarifaire des SODAS'CLUB

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSSSE, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 34

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 45

Ont donné pouvoir :

M. Jean DELATTRE, procuration à M. Yves OLIVIER
Mme Marion DUBOIS, procuration à M. Benjamin DUMORTIER
M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCZAK
M. Bruno RUSINEK, procuration à Mme Monique RIZZO
M. Christian LEMAIRE, procuration à Mme Joëlle DUPRIEZ
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Régis BUE, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Benoît BRILLON, M. Pierre CROXO

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSSSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 9 décembre 2019

Délibération CC_2019_229

COMMISSION N°3

JEUNESSE

Modification de la politique tarifaire des SODAS'CLUB

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence Animation Jeunesse,

Considérant la volonté de modifier la politique tarifaire des SODAS'CLUB,

Vu le projet de règlement en annexe,

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION SUR 45 VOTANTS)

- De fixer la politique tarifaire des SODAS'CLUB à partir du 1^{er} janvier 2020 comme suit :
 - o **Mise en place la politique tarifaire SODA'S CLUB**

Il s'agit de l'accueil de loisirs pour les adolescents dénommé « SODA'S CLUB » pour les 12-16 ans pendant les vacances scolaires. Il s'agit de la même grille tarifaire que pour les accueils de loisirs.

Les tarifs sont majorés de 40% pour toutes les personnes extérieures au territoire de la Pévèle Carembault et ne remplissant pas les conditions des cas particuliers ci-dessous :

- Un enfant scolarisé sur la CCPC (Un certificat de scolarité)
- Travailler sur la CCPC (une attestation d'employeur)
- Avoir un grand parent résidant dans la CCPC (livret de famille)

Conditions d'organisation

- Facturation à priori à l'inscription.
 - Prix forfaitaire journée et cantine obligatoire.
 - Inscription en semaine complète du lundi au vendredi (en tenant compte des jours férié et des périodes particulières).
 - Forfait Garderies matin et/ou soir à la semaine complète (3/4/5 jours selon calendrier des vacances)

Envoyé en préfecture le 12/12/2019

Reçu en préfecture le 12/12/2019

Affiché le



ID : 059-200041960-20191209-CC_2019_229-DE

VACANCES SCOLAIRES

			JOURNEE + CANTINE OBLIGATOIRE	EXTERIEURS CCPC	Inscription semaine obligatoire (3-4-5 jrs selon le calendrier)	Journée pour protocole P.A.I (plan d'accueil individualisé)	TARIFS EXTERIEURS
			2020			2019	
L.E.A	De 0 à 369	1	2,00 €	LEA		1,25 €	LEA
	De 370 à 499	2	3,60 €			2,35 €	
	De 500 à 700	3	4,80 €			3,25 €	
	De 701 à 873	4	6,32 €	8,84 €		4,80 €	6,74 €
	De 874 à 1073	5	8,22 €	11,48 €		6,50 €	9,10 €
	De 1074 à 1273	6	9,46 €	13,22 €		7,24 €	10,14 €
	De 1274 à 1474	7	10,62 €	14,82 €		8,08 €	11,32 €
	De 1474 et +	8	12,06 €	16,88 €		9,34 €	13,10 €

MINI-CAMPS

Tranche		PRIX à la journée	TARIFS EXTERIEURS	Forfait 3 jours	TARIFS EXTERIEURS	Forfait 4 jours	TARIFS EXTERIEURS	Forfait 5 jours	TARIFS EXTERIEURS
		2020	40%	2020	40%	2020	40%	2020	40%
De 0 à 369	1	6,50 €	LEA	19,50 €	LEA	26,00 €	LEA	32,50 €	LEA
De 370 à 499	2	8,60 €		25,80 €		34,40 €		43,00 €	
De 500 à 700	3	10,10 €		30,30 €		40,40 €		50,50 €	
De 701 à 873	4	13,93 €	19,51 €	41,80 €	58,52 €	55,74 €	78,03 €	69,67 €	97,54 €
De 874 à 1073	5	16,04 €	22,46 €	48,12 €	67,37 €	64,16 €	89,82 €	80,20 €	112,28 €
De 1074 à 1273	6	17,79 €	24,90 €	53,37 €	74,71 €	71,15 €	99,62 €	88,94 €	124,52 €
De 1274 à 1474	7	19,26 €	26,96 €	57,78 €	80,89 €	77,04 €	107,86 €	96,30 €	134,82 €
De 1474 et +	8	20,88 €	29,23 €	62,64 €	87,69 €	83,52 €	116,92 €	104,39 €	146,15 €

* Forfait incluant

- quotient de 0 à 700 -Prix journée forfaitaire (journée/Cantine) + 1 cantine + 4 Garderies+ 2,50 (supplément charge salariale, hébergement,..)
- quotient de 701 et plus -Prix journée forfaitaire (journée/Cantine) + 1 cantine + 4 garderies + 3,60 (supplément charge salariale, hébergement,..)

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
 Le Président

Jean-Luc  DETAVERNIER

